Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 680

Artikel: Reconversion : tourisme suisse : nouveaux horizons
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024894

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MISES EN GARDE

Radio/TV: l'audience par l'autonomie

«Etat d'urgence», décrète le Syndicat suisse des mass media, groupe TV Genève, dans son dernier bulletin d'information (mars 1983, «L'Os», c.p. 81, 1211 Genève 8). Et de s'interroger sur la nature réelle de la mission de Leo Schürmann à la tête de la SSR, dans la foulée des récentes déclarations du rédacteur en chef de «La Liberté», François Gross — «Corriere del Ticino», 29.11.1982: «(...) Je ne dévoile aucun secret si j'affirme que l'ancien président du comité central de la SSR, Broillet, ainsi que d'autres membres, ne contestaient pas la gestion ou la capacité professionnelle de Stelio Molo, mais son sens profond de l'autonomie (...) Aujourd'hui, cette autonomie n'existe plus dans le secteur des finances et de la gestion du personnel; demain elle pourrait aussi bien disparaître dans le programme.» Ecoutez le SSM: «Leo Schürmann est-il réellement le battant qu'il prétend être? Nous en doutons. Depuis qu'il dirige la SSR, il n'a connu, sur le plan politique, que des échecs: la revalorisation de la taxe ne s'est pas faite dans la mesure souhaitée, l'ordonnance sur les essais de radio locale n'a pas tenu compte de son avis... et la liste pourrait encore s'allonger. Mais s'agit-il réellement d'échecs? M. Schürmann, tout en prétendant défendre la SSR, n'est-il pas justement en train de faire le jeu que le Conseil fédéral lui a assigné en le nommant à ce poste, à savoir: saper l'autonomie de la SSR et préparer l'éclatement du monopole?»

Le Syndicat suisse des mass media, par la voix de son antenne genevoise, est probablement dans son rôle en ne mâchant pas ses mots à l'endroit de la direction de la SSR: il y va de son poids dans les négociations à venir sur l'application des mesures d'économies à la radio et à la télévision. Mais au-delà d'une certaine provocation verbale à usage interne, il s'agit bien d'enjeux qui touchent directement les télespectateurs et les auditeurs: il faut se rendre compte que l'émergence de nouvelles concurrences (radios, TV «locales», programmes par satellites) dans le champ médiatique helvétique, aussi bien que la multiplication des attaques de la droite conservatrice contre les tendances dites «progressistes» à l'intérieur de la SSR, pourraient se conjuguer en un seul et même effet, un partage des rôles entre une ancienne Radio/TV très contrôlée, voix «autorisée» des pouvoirs établis, et de nouvelles voix commerciales, encadrées certes (concession), mais réputées plus libres. A moyen et long terme, l'«autonomie» de la SSR est donc bien le problème crucial qui dominera la réflexion sur la communication de masse dans notre pays.

Dès aujourd'hui, le débat serait plus clair si la trajectoire de la SSR était plus transparente. Elle ne l'est pas pour le public; mais plus grave encore, elle ne semble pas l'être non plus pour de nombreux acteurs salariés de la SSR. Voici par exemple l'entrée en matière du «livre blanc»[1] que vient de publier la Fédération des employés de la radiodiffusion et télévision suisse (Ferts), organisation dont la modération est proverbiale; nous citons: «(...) Il semble qu'en matière d'évolution des techniques, il n'y ait pas toujours planification globale, encore moins planification par secteurs ou par media. L'évolution des techniques semble être plutôt le fruit du hasard ou de l'engouement de quelques responsables pour certaines nouveautés techniques. Les objections des collaborateurs concernés sont souvent ignorées. Lorsqu'il y a planification, elle ne tient compte, la plupart du temps, que de l'aspect financier et néglige ou ignore les implications pour le personnel.» Quand on sait le poids de la technique sur la confection des programmes, tant à la radio qu'à la télévision, un tel constat de carence n'est rien d'autre que la mise en cause tranquille de la politique de la SSR dans son ensemble.

[1] «Evolution des techniques, nouvelles structures, économies. Questions et réflexions sur les perspectives et orientations de la SSR» (Ferts, adresse utile: c.p. 306, 1211 Genève 1).

La défense bien comprise de ses intérêts passe, pour la SSR, par l'abandon de ce flou dans lequel se perdent ses objectifs. Son statut actuel lui donne une marge de manœuvres appréciable; encore faut-il qu'elle en fasse son profit, assurant notamment une liberté de ton qui sera la seule garantie véritable de son audience future et de sa crédibilité.

RECONVERSION

Tourisme suisse: nouveaux horizons

Petit événement dans la très austère « Vie économique», plus précisément dans le texte d'ouverture de sa dernière livraison du mois de mars. Où Marco Solari, directeur de l'Office du tourisme tessinois, président de l'Association suisse des directeurs d'offices du tourisme, lance la saison d'été dans notre pays par un article de deux pages qui aurait fait pâlir d'envie les plus acharnés des défenseurs de l'environnement et de la qualité de la vie il y a seulement dix ans. Ebauche d'une reconversion fondamentale d'une de nos principales industries nationales?

On se reportera avec profit à la démonstration de Marco Solari dans son ensemble. Qu'il suffise ici de reproduire la conclusion de l'auteur. On concevrait mal que de tels points de repère, posés par un spécialiste, ne débouchent pas sur un débat national. Citons donc:

«Nous, les professionnels du tourisme en Suisse, avons aujourd'hui un problème très concret à résoudre: imposer du côté de l'offre des notions qualitatives. (...) Maintenant plus que jamais, il importe que nous abandonnions l'idée de croissance unilatérale dans le tourisme. Toutefois, cela doit se passer sans hystérie.

»Martin Schlappner, le doyen des journalistes du tourisme, a raison lorsqu'il met en garde afin que le bon ne soit pas jeté avec le mauvais; lorsqu'il s'insurge contre le fait que le tourisme devienne le souffre-douleur d'écologistes trop zélés; lorsqu'il

souligne les nombreux avantages que le tourisme procure, en particulier, aux cantons montagnards économiquement défavorisés.

»D'un autre côté, les thèses du professeur Krippendorf concernant la situation actuelle du tourisme en Suisse ne sont pas que l'expression de sa sensibilité intellectuelle, mais aussi un avertissement aux responsables, qui sont invités avec insistance à ne pas trop tirer sur la corde et à repenser globalement l'échelle des valeurs.

»Dans cette optique, je n'ai donc pas considéré comme un malheur que le Tessin ait eu moins de touristes l'année passée qu'en 1981, car le record atteint cette année-là avait comporté trop de faits concomitants négatifs. A longue échéance, le cercle vicieux «davantage de lits — capacités de transports accrues — encore plus de lits» ne favorise même pas les entreprises de transport: elles doivent parfois, aujourd'hui déjà, pratiquer des prix défiant tout calcul sérieux.

»La réflexion selon laquelle «moins» signifie souvent «plus» devrait valoir pour toute la Suisse touristique. Or, imposer cela dans une période où le tourisme cesse progressivement d'être un hobby pour devenir une science, est chose fort exigeante. Mais cette tâche, justement, permet par exemple au directeur d'un office du tourisme d'évoluer dans un nouveau rôle: de «sunny boy» distingué en habile promoteur, il deviendra défenseur d'une vraie qualité de vie. Par son activité, il peut éviter que le tourisme ne reste une simple transaction économique.

»Toutefois, si le tourisme doit procurer du bien-être non seulement matériel mais aussi immatériel, il me semble alors indispensable que du point de vue politique, particulièrement à l'échelon communal, les mentalités changent afin que, dorénavant, priorité soit donnée plutôt aux intérêts à long et à moyen terme qu'aux profits immédiats; il est nécessaire que les mass media, à leur tour, adoptent une attitude nouvelle face aux chiffres du tourisme: il n'est plus acceptable que le nombre de nuitées soit le seul indicateur des succès ou insuccès (...)»

SCÈNES LAUSANNOISES

Des coulisses mal éclairées

Comme chaque année au temps des primevères, le Comité de gestion du Fonds vaudois du Théâtre dramatique vient de distribuer la manne culturelle fournie par le canton, la ville de Lausanne (chacun Fr. 750 000.—) et la Loterie romande (Fr. 100 000.—). Il y avait donc 1,6 million à répartir pour la saison 1983-84 entre les douze théâtres requérants. Sept ont été servis — pratiquement les mêmes que ces dernières années, et dans des proportions à peine modifiées. Le Centre dramatique de Lausanne se taille toujours la part du lion (le tiers du total), Kléber-Méleau semble définitivement reconnu (un quart), et les autres se partagent le solde, qui ne suffit évidemment pas à satisfaire leurs besoins.

Chaque année, les mêmes questions se posent (notamment à propos du Théâtre pour enfants lausannois) mais apparemment sans le moindre effet sur l'exercice suivant. La raison de cet esprit de conservation, il faut sans doute la chercher du côté du comité d'attribution lui-même. Un cénacle composé de gens plus souvent en séances diverses qu'au théâtre; qui donc a vu le président Paul Vallotton ou Laurette Wettstein, représentante de l'Etat de Vaud, parmi le public, pourtant invité, des générales ou des premières?

Et que dire de la commission préparatoire qui étudie les dossiers à l'intention du comité de gestion? Un président largement sexagénaire, Georges Jaccottet, ancien municipal de Lausanne, dont le fort n'est plus la littérature dramatique contemporaine. Des comédiens lausannois «défendus» par une représentante syndicale, directrice du Théâtre de Poche genevois. Un contrôle strictement financier de l'utilisation des fonds distribués, sans considération pour le respect ou non des conditions d'attribution (emploi de comédiens vaudois professionnels, cachets minima, etc.), ni pour des indices significatifs, tel le «prix de revient du siège occupé».

Bref, les contribuables pensent que leur argent va à la production, et les producteurs estiment qu'il leur est destiné en priorité, à eux qui ont récemment créé une Union des théâtres romands — autrement dit un cartel patronal sous couvert d'«identité culturelle» à retrouver.

Pour en revenir à Lausanne, les amateurs auront noté, avec le même étonnement que les commentateurs officiels et autres plumitifs des balcons et des coulisses, le premier coup d'éclat de la toute jeune «Fondation du Théâtre municipal pour l'art musical, lyrique et chorégraphique», présidée elle aussi par Paul Vallotton (comme le Fonds cantonal du Théâtre, comme la Fondation de la Chaîne du bonheur, comme un peu tout ce qui va se constituer dans le domaine culturel d'ici la retraite de l'intéressé, directeur de la Coordination des programmes près la Société de radio-télévision romande). Ce coup d'éclat, c'est, comme titrent les gazettes, la nomination d'un soprano à la direction du Théâtre municipal lausannois précipitamment abandonnée par Manuel Roth voici trois longues années. Accueillie avec une courtoisie glacée, les premiers étonnements digérés, la nouvelle directrice est mise au bénéfice du doute: on espère qu'elle aura assez de relations internationales «pour éviter l'écueil du provincialisme» (Jean-Pierre Pastori, féru de chorégraphie et lui-même membre du Conseil de fondation, dans la «TLM» du 17 avril).

En clair, le projet des autorités, tendant à séparer les fonctions artistique et administrative de la direction dudit théâtre, semble avoir totalement échoué. Une preuve de plus, si nécessaire, de la faiblesse de l'actuelle Municipalité lausannoise, emmenée par un syndic lui-même promené par des chefs de service et autres conseillers dynamiques. Et pourtant, Mme Françoise Champoud, municipale, directrice des Ecoles lausannoises, qui ne pèche pas par défaut d'autorité, fait partie de toutes les autorités théâtrales qui siègent dans le chef-lieu. Cela ne suffirait-il donc pas?